

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2016

Convoqué le 22 Avril 2016

Présents : Mmes Béatrice BERTON, Virginie BREUIL, Sophie CORNEILLE, Claude HUARD, Bérangère LEMERLE, Mireille MACAIRE, Chantal PREVOT, Corinne TORCHY, Mrs Raynald ADAMS, Philippe BULTEAU, Cyril BREUIL, Laurent GIRARD, Alexandre JAULIN, Franck MEUNIER, Marc MOTRET, Etienne PERNOLLET, Jacques TORU,

Excusés : Mme Marie-Claude ROBILLARD pouvoir à Mr Philippe BULTEAU et Mr Sylvain ABRIOUX pouvoir à Corinne TORCHY

Secrétaire de séance : Mme Corinne TORCHY

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Il est procédé à l'approbation du compte rendu du précédent conseil, pas de remarques.
Il sera procédé à la signature du registre lors du prochain conseil celui-ci n'étant pas disponible.

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET PRINCIPAL 2015

Monsieur PERNOLLET rappelle, à l'aide d'une projection, les grands principes budgétaires :

- Annualité (année civile)
- Equilibre réel
- Universalité (présentation de toutes les lignes compatibles)
- Unité (document unique à l'exception des budgets annexes : Assainissement collectif et non collectif)
- Spécialisation des dépenses (article budget par dépenses)
- Sincérité (pas de « sur » ni de « sous » estimation)

Il rappelle également que le budget principal comprend 2 sections : Fonctionnement et Investissement.

La section de fonctionnement se décompose en dépenses comprenant notamment les frais de personnel et les frais généraux et les recettes à savoir entre autre, les recettes des diverses taxes et impôts.

La section d'investissement inclut les dépenses de travaux et les remboursements d'emprunt par exemple et les recettes d'investissement sont quant à elles principalement composées des subventions et des emprunts contractés.

Le compte administratif 2015 se détaille ainsi :

Section de fonctionnement :

Total Dépenses : 1 370 537.33 €

Total Recettes : 1 642 558.96 €

Résultat de clôture : 272 021.63 €

Section d'investissement :

Total Dépenses : 287 129.70 €

Total Recettes : 239 067.65 €

Résultat de clôture : 48 062.05 € + restes à réaliser en dépenses d'investissement 95 472.05 €

Soit un solde définitif : 143 534.10 €

Solde positif : 272 021.63 € - 143 534.10 € = 128 487,55 €

Monsieur le Maire sort de la salle de réunion afin que le vote du compte administratif puisse être effectué.

Le compte administratif est adopté à l'unanimité par 17 voix pour.

COMPTE DE GESTION 2015

Le compte de gestion présenté par la trésorerie montre les mêmes chiffres que le compte administratif du budget principal.

Le compte de gestion est adopté à l'unanimité par 19 voix pour.

AFFECTATION DU RESULTAT 2015

Monsieur PERNOLLET propose de reporter l'excédent d'un montant de 128 487, 53 € en recettes de fonctionnement (auto financement).

La proposition est adoptée à l'unanimité par 19 voix pour.

BUDGET PRIMITIF 2016

Monsieur PERNOLLET explique qu'il faut procéder au vote du budget primitif 2016 de la commune qui s'élève à 2 013 759.87 € qui se répartit ainsi : 1 628 479.53 € en dépenses Fonctionnement et 385 280.34 € en dépenses d'investissement.

Une présentation par section est projetée pour mieux visualiser le budget primitif

- Section de fonctionnement :

DEPENSES REELLES

- Charges de personnel et frais assimilés : 52.9 %
- Charges à caractère général : 25.4 %
- Atténuation de produit : 8.4 % (Re versement suite à la réforme de la taxe professionnelle)
- Autres charges de gestion courante : 11.3 %
- Charges financières : 1.8 % (environ 25 000 €)
- Charges exceptionnelles : 0.3 %
 - Pas de versement du fonctionnement à l'assainissement prévu

Chapitre 23 : Excedent Recettes / Dépenses

Versement Fonctionnement -> Investissement prévu en 2016 : un peu plus de 181 000 € (environ 100 000 € en 2015)

TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 1 628 479,53 €

RECETTES REELLES

- Atténuation de charges : 2.6 % - 38 715 € (Reversement des fonds d'aides CUI et arrêt maladie)
- Produits de service : 7.4 % – 110 550 € (crèche, garderie, cantine, Mise à dispo personnel communal)
- Impôts et taxes : 52.9 % (Recettes des 4 taxes : habitation / foncier bâti / foncier non bâti / CFE Cotisation foncière des entreprises)
- Dotations et participations : 35.6 % - Dotations toujours en baisse sur 2016, perte prévue par rapport à 2015 environ 12 000 €
- Autres produits de gestion courante : 1.3 % (locations)
- Produits exceptionnels : 0.2 % (Mandat annulé de l'exercice antérieur, remboursement d'assurance ...)

TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT 1 628 479,53 €

- Section d'investissement :

DEPENSES REELLES

- Etudes : 0,3 % - Environ 1 000 €
- Subvention : 19 % (fonds de concours CCVF / SDE)
- Equipement et travaux : 69,2 %
- Remboursement d'emprunts : 11.5 % - 38 600 € en 2016

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT 480 752.39 €

RECETTES REELLES

- Subvention : 40.2 %
- Produits de cession : 15 % (vente de terrains)
- Dotations et fonds divers : 41 % (FCTVA Taxe aménagement)
- Autofinancement : 2.3 % - Versement section fonctionnement à section investissement 181 564.61 €
- Immobilisations : 1.4 % (vente tracteur, Remboursement vol dépôt)

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT 480 752.39 €

Une présentation des projets d'investissement pour l'année 2016 est projetée à l'attention des membres du conseil :

- Séparation eaux pluviales / eaux usées cour école côté église + réfection surface
- Travaux d'amélioration de l'acoustique et l'isolation du restaurant scolaire
- Parking Place de l'église d'environ 35 places
- Renforcement de la solidité de l'étage de La Forestière
- Aménagement des abords du terrain d'honneur du foot
- Remise en état d'un court de tennis
- Diagnostic des réseaux d'eaux pluviales Rue de la République de la Poste au Barangeon
- Continuité du fleurissement pérenne de la commune (changement des dernières buses) et mise en place de bancs
- Rénovation éclairage public

Le budget primitif de la commune est proposé au vote.

Contre : 0

Abstention : 4

Pour : 15

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET ASSAINISSEMENT 2015

Section de fonctionnement :

Total Dépenses : 129 306.33 €

Total Recettes : 129 306.33 €

Résultat de clôture : 0 €

Section d'investissement :

Total Dépenses : 331 788.53 €

Total Recettes : 699 640.28 €

Résultat de clôture : 367 851.75 €

Reste à réaliser en Dépenses : 266 057.54 €

Reste à réaliser en Recettes : 174 262.79 €

Résultat définitif : 276 057.00 €

Monsieur le Maire sort de la salle de réunion afin que le vote du compte administratif puisse être effectué.

Le compte administratif du budget assainissement est adopté à l'unanimité par 17 voix pour.

COMPTE DE GESTION BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2015

Le compte de gestion présenté par la trésorerie est équivalent au compte administratif du budget assainissement collectif.

Le compte de gestion est adopté à l'unanimité par 19 voix pour.

AFFECTATION DU RESULTAT 2015

Monsieur PERNOLLET propose de reporter le résultat en recettes d'investissement.

La proposition est adoptée à l'unanimité par 19 voix pour.

BUDGET PRIMITIF AC 2016

Monsieur PERNOLLET explique qu'il faut procéder au vote du budget primitif 2016 de l'assainissement collectif qui s'élève à 609 229.01 € et se répartit ainsi : 176 455.57 € en dépenses Fonctionnement et 432 773,44 € en dépenses d'investissement

- Section de fonctionnement :

DEPENSES REELLES

- Charges de personnel et frais assimilés : 36.7 %
- Charges à caractère général : 37.6 %
- Atténuation de produit : 3.9 %
- Autres charges de gestion courante : 0.4 %
- Charges financières : 21.4 %

TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 176 455.57 €

RECETTES REELLES

- Vente de produits et prestations : Redevance assainissement et travaux pour des tiers et raccordements

TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT 176 455.57 €

- Section d'investissement :

DEPENSES REELLES

- Etudes : 1 %
- Matériels : 3 % (transfert du véhicule du SPANC à l'Assainissement Collectif)
- Travaux : 13.2 % (projet de travaux Impasse de la République)
- Remboursement d'emprunts : 82,8 % (remboursement du prêt relai en attendant les rentrées financières des subventions et des raccordements)

TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 432 773,44 €

RECETTES REELLES

- Subventions : 100 %

Le budget primitif de l'assainissement collectif est proposé au vote.

Contre : 0

Abstention : 4

Pour : 15

COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ASSINISSEMENT NON COLLECTIF 2015

Section de fonctionnement :

Total Dépenses : 20 986.54 €

Total Recettes : 26 714.40 €

Résultat de clôture : 5 727.86 €

Section d'investissement :

Total Dépenses : 3 596.87 €

Total Recettes : 4 440.03€

Résultat de clôture : 843.16 €

Monsieur le Maire sort de la salle de réunion afin que le vote du compte administratif puisse être effectué.

Le compte administratif du budget assainissement non collectif est adopté à l'unanimité par 17 voix pour.

COMPTE DE GESTION BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF 2015

Le compte de gestion présenté par la trésorerie est équivalent au compte administratif du budget assainissement collectif.

Le compte de gestion est adopté à l'unanimité par 19 voix pour.

AFFECTATION DU RESULTAT 2015

Monsieur PERNOLLET propose de reporter le résultat excédentaire de la section investissement de 843,16 € en recettes d'investissement et le résultat d'exploitation en recettes de fonctionnement.

La proposition est adoptée à l'unanimité par 19 voix pour.

BUDGET PRIMITIF SPANC 2016

Monsieur PERNOLLET explique qu'il faut procéder au vote du budget primitif 2016 de l'assainissement non collectif qui s'élève à 42 623.47€ se répartissant comme suit 32 537.86 € en dépenses Fonctionnement et 10 085.61 € en dépenses d'investissement

- Section de fonctionnement :

DEPENSES REELLES

- Charges de personnel et frais assimilés : 93.5 %
- Charges à caractère général : 4.3 % - 1 010 €
- Charges exceptionnelles : 2.2 % - 525 € de titres annulés

RECETTES REELLES

- Vente de produits et prestations : 65.2 %
- Subvention d'exploitation : 3.8 % (Subvention Agence de l'Eau 1 025 €)
- Produits exceptionnels : 31.1 % (rachat de véhicule)

- Section d'investissement :

DEPENSES REELLES

- Matériel

RECETTES REELLES

- Transfert du véhicule et résultat reporté

VOTE DES QUATRE TAXES

Monsieur le Maire explique qu'aucune augmentation n'est prévue.

Les taxes resteront au taux actuel :

- Habitation 19.12 %
- Foncier bâti 31.5 %
- Foncier non bâti environ 16 %
- Entreprises 17.51 %

La proposition est acceptée à l'unanimité à 19 voix Pour.

FONDS DE CONCOURS SDE

Monsieur le Maire explique au conseil que dans le cadre de la rénovation de l'éclairage public en lien avec le Syndicat d'Energie du Cher SDE des travaux ont été effectués en 2015 et d'autres sont prévus sur la commune.

Afin d'effectuer les règlements, il convient de prendre une délibération.

- Route de la Forêt et la Giraudière :

Coût total des travaux : 2921.88 €

Prise en charge SDE : 2045.32 € (70% pour vétusté PLAN REVE)

Participation CCVF : 438.28 €

Participation commune : 438.28 €

- Rue Jean Moulin, Impasse des Solignats, Les Perriaux, Rue du Champ Paillé, Rue Jean Moulin, Imp. de la République, Rue des Grandes Ouches, Rue de la Petite Vernusse, Rue des Grelats, Place Wittelsheim, Rue du Champ de Foire, Rue du Château Gaillard, Lieu-dit Villemenard, Route de la Forêt, Fontenette, La Minauderie, Rue des Landes, La Blandinerie, La Françoisière, Les Chevaliers :

Coût total des travaux : 53 681.40 €

Prise en charge SDE : 28 594.10 €

Participation CCVF : 12543.65 €

Participation commune : 12543.65 €

- Rond-point Route de Foëcy pour l'illumination de Noël :

Coût total des travaux : 367 €

Prise en charge SDE : 183.50 €

Participation commune : 183.50 €

Chacune des propositions est adoptée indépendamment à l'unanimité par 19 voix Pour.

COMMISSIONS COMMUNALES

- Commission d'appel d'offres : Obligatoire pour les marchés de fournitures et services supérieurs à 209 000 € HT et pour les travaux supérieurs à 5 225 000 € pour 2016.

3 titulaires : Mme BREUIL Mrs GIRARD et PERNOLLET

3 Suppléants : Mme HUAD Mrs ABRIOUX et ADAMS

La composition de la commission est proposée au conseil et adoptée à l'unanimité par 19 voix Pour.

- Commission Finances et Affaires Générales

La commission sera composée de 8 personnes en plus de Monsieur le Maire, Président :
Mmes CORNEILLE Sophie, Claude HUARD, TORCHY Corinne et Mrs Sylvain ABRIOUX, Raynald ADAMS, Marc MOTRET, Etienne PERNOLLET et Jacques TORU.

La composition de la commission est proposée au conseil et adoptée à l'unanimité par 19 voix Pour.

- Commission Travaux, Espaces publics, Sécurité, Accessibilité

La commission sera composée de 9 personnes en plus de Monsieur le Maire, Président :
Mmes Virginie BREUIL, Claude HUARD et Corinne TORCHY et Mrs Cyril BREUIL, Raynald ADAMS, Alexandre JAULIN, Laurent GIRARD, Etienne PERNOLLET et Jacques TORU.

La composition de la commission est proposée au conseil et adoptée à l'unanimité par 19 voix Pour.

- Commission Enfance et Jeunesse

La commission sera composée de 6 personnes en plus de Monsieur le Maire, Président :
Mmes Béatrice BERTON, Sophie CORNEILLE et Corinne TORCHY et Mrs Cyril BREUIL, Alexandre JAULIN et Franck MEUNIER.

La composition de la commission est proposée au conseil et adoptée à l'unanimité par 19 voix Pour.

SYNDICATS

- SIAEP Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable : Pas de changement les représentants en place ayant été réélus lors des élections d'Avril 2016.
- SIAVB Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Vallée du Barangeon : Mr VIGNOL souhaite rester délégué jusqu'à la fusion prévue avec le syndicat de la Vallée de l'Yèvre début 2017.

Mr Laurent GIRARD se propose pour être le second délégué titulaire.

La composition du syndicat est proposée au conseil et adoptée à l'unanimité par 19 voix Pour.

- SMPV Syndicat Mixte du Pays de Vierzon : Mr Philippe BULTEAU, délégué titulaire souhaite n'avoir que la suppléance. Mme Corinne TORCHY se propose pour être déléguée titulaire.

La composition du syndicat est proposée au conseil et adoptée à l'unanimité par 19 voix Pour

- SIVY Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Yèvre : Le délégué titulaire toujours en place puisque réélu en Avril 2016. Mr Cyril BREUIL se propose pour être délégué suppléant.

La composition du syndicat est proposée au conseil et adoptée à l'unanimité par 19 voix Pour.

- SDE Syndicat de l'Energie : Le délégué titulaire toujours en place puisque réélu en Avril 2016. Mr Etienne PERNOLLET se propose pour être délégué suppléant.

La composition du syndicat est proposée au conseil et adoptée à l'unanimité par 19 voix Pour

BAPTEME DE L'ECOLE PRIMAIRE

Monsieur le Maire explique que les enseignantes et les enfants ont fait une démarche auprès de Mr Jean Christophe RUFIN, académicien, historien, né à Bourges afin de savoir si celui-ci accepterait de donner son nom à l'école communale.

Suite à son accord, il convient de prendre une délibération pour ensuite consulter l'académie pour avis.

Une inauguration pourrait être prévue en Septembre prochain et un groupe de travail mis en place pour l'organiser.

La proposition de baptiser l'école communale l' « Ecole Jean-Christophe RUFIN » est acceptée à l'unanimité par 19 voix Pour.

DIVERS

Formation des comités communaux :

- SPORTS ASSOCIATIONS ET CULTURE
 - Franck MEUNIER
 - Virginie BREUIL
 - Sophie CORNEILLE
 - Raynald ADAMS
 - Bertrand TORCHY
 - Alain GRIFFONNET
 - Marc MOTRET
 - Bérangère LEMERLE
 - Olivier MARY

Il faudra se rapprocher de Jean-Louis ROBILLARD et Elodie LEGRAND pour confirmer leur implication dans ce comité.

- AFFAIRES SOCIALES
 - Mireille MACAIRE
 - Corinne TORCHY
 - Sophie CORNEILLE
 - Chantal PREVOT
 - Marie-Claude ROBILLARD
 - Elodie LEGRAND

Il faudra se rapprocher de Corinne et Jean-Marie BARIT, d'Alexandra MOUCHARD et Christine LAPORTE pour confirmer leur implication dans ce comité.

- CAUE Comité d'Architecture
 - Delphine BULTEAU
 - Virginie BREUIL
 - Cyril BREUIL

La Poste :

Monsieur le Maire remet à chacun un calendrier établi suite à l'information reçue le 20 Avril des responsables de La Poste de la fermeture prévue en Mai : 15 demi-journées d'ouverture et 22 de fermeture.

Lors de sa demande de renseignements sur ces nombreuses fermetures, il lui a été répondu que c'était faute de personnel.

Un rendez-vous a été pris début Juin auquel il se rendra accompagné de Mr TOURNANT, maire de Foëcy qui rencontre le même problème.

Renseignements pris auprès de l'Association des Maires, il semblerait que le seul impératif soit une ouverture minimale de 12 H 30 par semaine !!

Fêtes de Vignoux :

Monsieur le maire rappelle que les 21 et 22 Mai prochain, les fêtes de Vignoux organisées par le Comité des fêtes auront lieu.

L'installation des forains pose quelques soucis de sortie des riverains. De plus, suite au stockage de matériaux sur le terrain des étournis, par mauvais temps, les poids lourds ne pourront pas y rentrer.

Par conséquent, il sera peut-être envisagé de bloquer la circulation dès la RD 2076 au niveau de la Place Wittelsheim pour permettre aux manèges lourds de se mettre sur la voie de gauche.

Prévoir une sortie pour chaque riverain.

Présentation du nouveau conseil aux employés :

Monsieur le Maire propose de se rencontrer élus / employés le Jeudi 12 Mai à 18 H 30.

Seront absents : Mmes Virginie BREUIL et Corinne TORCHY et Mrs Laurent GIRARD et Jacques TORU.

Délégation Wittelsheim :

Traditionnellement, une délégation se rend à Wittelsheim pour la remise des livres à l'école.

S'y rendront : Mr Mme BULTEAU / Mr Mme MACAIRE / Mr Mme TORCHY / Mme PREVOT

Salon des Maires 31 Mai 1^{er} Juin :

Le salon des Maires a été reporté suite aux attentats de Novembre et aura donc lieu fin Mai.

La réunion de conseil est levée à 21 H 19.